

Au cours de 1971, le Conseil de sécurité a également étudié les revendications de la Guinée contre le Portugal et de la Zambie contre l'Afrique du Sud. Au mois d'août, le Conseil de sécurité a envoyé une mission de deux hommes en Guinée afin de consulter les autorités au sujet de la revendication. En octobre, à la suite d'un incident survenu dans la région frontalière de la pointe de Caprivi, le Conseil a demandé à l'Afrique du Sud de respecter entièrement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Zambie.

Développement économique et social

La Direction des Affaires économiques et sociales de l'ONU s'est concentrée sur une importante question relative au développement économique et social, soit l'élargissement de la composition du Conseil économique et social des Nations Unies. La cinquante et unième session du Conseil économique et social, tenue à Genève en juillet, a recommandé à l'Assemblée générale de porter le nombre des membres du Conseil de 27 à 54. Comme on l'a déjà mentionné, l'Assemblée générale a approuvé cette proposition.

Prévoyant la décision de l'Assemblée générale, le Conseil convient également d'élargir de 27 à 54 membres la composition de ses trois comités sessionnels (économique, social et de coordination) et de créer deux nouveaux comités permanents de 54 membres qui s'occuperont respectivement a) de l'application de la science et de la technologie au développement et b) de l'étude et de l'appréciation des priorités et des politiques de la Stratégie internationale pour la Deuxième décennie des Nations Unies pour le développement. Le Conseil a également décidé d'augmenter de 38 à 54 le nombre des membres de son comité permanent sur les ressources naturelles.

Le Canada a également participé activement aux discussions du Conseil d'administration du PNUD portant sur la mise en application du Consensus énoncé lors de la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale. Comme la mise en application du Consensus exigeait une réforme importante de tout le système des Nations Unies, le Conseil d'administration s'est penché sur diverses questions relatives à l'administration et à la nature du programme, à de nouvelles méthodes de coopération avec les organismes d'administration et les Institutions spécialisées, à la formation et au recrutement de la main-d'oeuvre ainsi qu'à la gestion financière et à la planification budgétaire. On a noté avec satisfaction que la réorganisation du PNUD en vue de relever le défi que pose la programmation par pays est en bonne voie et on s'attend à ce que dans un avenir rapproché, après une période de rodage, le PNUD soit en mesure d'absorber un apport de capitaux accru pour le développement.

En vertu d'une résolution de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale, on a décidé de porter le nombre des membres du Conseil d'administration du PNUD de 37 à 48 membres afin d'assurer une représentation plus équilibrée des pays membres des Nations Unies. C'est dans ce nouveau cadre que se poursuivra l'étude des divers problèmes liés à la mise en application du Consensus car on présentera le premier groupe de programmes par pays à l'approbation du Conseil d'administration dès 1972.

Dans le domaine des affaires sociales, les activités de l'ONU ont continué de s'étendre à un rythme sans précédent au cours de l'année. Un certain nombre d'importants faits nouveaux se sont produits dans le domaine des stupé-